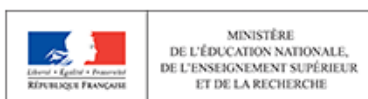


<http://eps.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article290>



Les sujets de l'Agrégation Externe d'EPS de 1999 à 2017

- Ressources
- Formation et Concours
- Formation Concours
- Les sujets proposés aux concours
-



Date de mise en ligne : samedi 19 mars 2016

Copyright © EPS Académie de Lyon - Tous droits réservés

Vous trouverez dans cet article, tous les sujets proposés au concours de l'agrégation externe d'EPS de 1999 à 2017.

Les sujets de l'Agrégation Externe d'EPS de 1999 à 2017

2017

[Sujet de l'Epreuve n°1 :](#)

[Sujet de l'Epreuve n°2 :](#)

2016

[Sujet de l'Epreuve n°1 :](#)

[Sujet de l'Epreuve n°2 :](#)

2015

[Sujet de l'Epreuve n°1 :](#)

[Sujet de l'Epreuve n°2 :](#)

2014

[Sujet de l'Epreuve n°1 :](#)

[Sujet de l'Epreuve n°2 :](#)

2013

Epreuve n°1 :

Comment les notions d'entraînement et de performance sont-elles prises en compte dans l'enseignement de l'EPS depuis 1945 ?
Epreuve n°2 : Les programmes de l'enseignement de l'EPS en collège (BO spécial n°6 du 28 août 2008) indiquent que l'EPS participe aux acquisitions du socle commun, notamment par le fait que :
« L'élève apprend à concevoir et mener des projets jusqu'à leur terme, à travailler en équipe et respecter des échéances. »
Sur quelles connaissances, les enseignants d'EPS peuvent-ils s'appuyer pour concevoir et organiser leur enseignement de manière à répondre à cette attente institutionnelle."

2012

Epreuve n°1 :

Une large majorité d'enseignants d'EPS estime que « l'EPS » doit insister sur les enjeux éducatifs pour se différencier des pratiques de loisir extérieures à l'école. Vous montrerez en quoi et comment l'évolution de la discipline, dans ses textes, ses pratiques et ses discours, de 1945 à aujourd'hui, peut expliquer l'actualité de cette opinion.

Epreuve n°2 :

" Les émotions susceptibles d'être ressenties par une adolescente ou un adolescent en EPS sont-elles inhibitrices ou facilitatrices de la construction des compétences ?

En vous appuyant sur vos connaissances scientifiques et didactiques, vous illustrerez vos propos en en prenant des exemples dans au moins 3 compétences propres à l'EPS."

2011

Epreuve n°1 :

« L'EPS fait de l'accès au patrimoine de la culture physique et sportive, l'un de ses objectifs (*) ».

« En considérant la période allant de la fin des années soixante jusqu'à nos jours, vous montrerez, pourquoi et comment cette ambition s'est installée et a évolué. »

Epreuve n°2 :

« De l'enfant qui court et qui saute dans la cours de récréation, à l'élève qui acquiert en Education Physique et Sportive des compétences athlétiques... »

« Sur quelles connaissances scientifiques et techniques, l'enseignant d'EPS peut-il s'appuyer pour optimiser le passage d'une motricité usuelle, voire «spontanée», à la motricité spécifique d'une APSA ? »

2010

Epreuve n°1 :

« En quoi la technicisation de la société entre 1950 et 1981 a-t-elle influencé l'évolution de l'Education Physique et Sportive ? ».

Epreuve n°2 :

« En vous appuyant sur les connaissances scientifiques qui attestent du rôle crucial joué par l'activité physique dans la prévention et la prise en charge de certaines pathologies tout au long de la vie, montrez comment l'Education Physique et Sportive scolaire pourrait évoluer pour contribuer efficacement à la promotion de la santé et lutter contre l'inactivité physique grandissante et ses conséquences, notamment en matière de surcharge pondérale chez l'enfant et l'adolescent. »

2009

Epreuve n°1 :

« La violence constitue aujourd'hui une thématique sociale et politique majeure qui marque profondément la société et l'école. Dans quelle mesure et avec quelles conséquences l'Education Physique et Sportive a-t-elle pris en compte les problématiques de production et de contrôle de la violence dans le champ scolaire depuis 1945 ? ».

Epreuve n°2 :

« En quoi et comment les connaissances scientifiques permettent-elles de concevoir, d'organiser et d'optimiser le transfert des apprentissages et des capacités énergétiques lors de l'acquisition des habiletés motrices en Education Physique et Sportive ? ».

2008

Epreuve n°1 :

« Les instructions officielles de 1967 vous paraissent-elles être le reflet d'une conception partagée de l'Education Physique d'alors ou résultent-elles d'un compromis entre influences divergentes et conceptions opposées de l'Education Physique, de ses finalités, de ses objectifs et de ses moyens au collège et au lycée ».

Epreuve n°2 :

Répétition et fatigue induite par l'activité physique, lors de l'acquisition des habiletés motrices en Education Physique et Sportive : effets conjugués, effets compatibles ou effets antagonistes sur l'apprentissage moteur ?

2007

Epreuve n°1 :

L'essor des gymnastiques de 1850 à 1914 et le développement de leurs institutions, notamment des sociétés de gymnastique, paraissent-ils s'inscrire dans une transformation des conceptions du monde social ?

Epreuve n°2 :

Place et importance des processus perceptifs pour l'acquisition des habiletés motrices par les enfants et les adolescents, en éducation physique et sportive au collège et au lycée.

2006

Epreuve n°1 :

Pensez-vous que l-EP scolaire, l-EP non scolaire et le sport aient réfléchi identiquement les revendications des femmes dans la première moitié du XXe siècle ?

Epreuve n°2 :

Dans quelle mesure le versant émotionnel de l'action peut-il servir de base aux apprentissages en EPS ?

Retrouvez les rapports des jury sur le site du Ministère : rapports 2006 (téléchargement)

2005

Epreuve n°1 :

L'ambition de contribuer à une plus grande mixité sociale vous paraît-elle marquer l'évolution des conceptions en lien avec la diversification des publics scolaires en EPS dans la seconde moitié du XXe siècle ?

Epreuve n°2 :

Agir seul, agir collectivement. Ces deux sortes d'action occasionnent-elles des apprentissages différents et impliquent-elles des démarches d'enseignement particulières en EPS ?

2004

Epreuve n°1 :

L'éducation physique et sportive de la deuxième moitié du XXe siècle a-t-elle pris la mesure de la place des loisirs et de son évolution dans la société française ?

Epreuve n°2 :

L'acquisition de techniques corporelles relève-t-elle de la transmission de formes culturelles ou de l'exploitation de qualités physiques individuelles ?

2003

Epreuve n°1 :

Les enjeux de la scolarisation des pratiques physiques à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle.

Epreuve n°2 :

La signification des activités physiques sportives et artistiques précède-t-elle l'action des élèves en éducation physique et sportive, ou en procède-t-elle ?

2002

Epreuve n°1 :

Comment la gymnastique est-elle devenue scolaire au 19ème siècle ?

Epreuve n°2 :

Ce qu'il y a à apprendre en EPS compte-t-il plus ou moins que la manière d'apprendre ?

2001

Epreuve n°1 :

Quel sens donnez-vous à l'affrontement entre les sociétés de gymnastiques et les clubs sportifs au 19ème siècle ?

Epreuve n°2 :

La possibilité d'intervenir dans l'apprentissage des élèves vous paraît-elle scientifiquement fondée ?

2000

Epreuve n°1 :

Comment mettre en rapport les transformations de la société industrielle (1815-1914) et celles des pratiques physiques ?

Epreuve n°2 :

Les relations effort-habileté dans les acquisitions motrices en EPS

1999

Epreuve n°1 :

Les rapports du sport et de l'éducation physique pendant l'entre deux guerres : quels enjeux ?

Epreuve n°2 :

La connaissance de soi et les stratégies d'apprentissage en EPS.